

Mots croisés : résultats du concours de juillet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **80 (1953)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228736>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE FOIRE PLUS INSTRUCTIVE QUE JAMAIS !

Le 34e Comptoir Suisse, du 12 au 27 septembre 1953, sera la foire des révélations : d'une part le Pavillon du Fonds national suisse de recherche scientifique, intitulé *Atomes et radiations*, d'autre part le Pavillon officiel du *Brésil*.

Pour quel motif Lausanne innove-t-elle en présentant, pour la première fois dans notre pays, un pavillon spécial de la science et de la recherche scientifique ?

Relevons à ce propos ce que précisa M. le conseiller fédéral Rodolphe Rubattel, en traitant, à l'occasion du 75e anniversaire de la fondation de l'Établissement fédéral d'essais agricoles de Zurich-Oerlikon, du paysan suisse et de la recherche scientifique. Notre conseiller fédéral vaudois a dit tout ce que notre agriculture doit à la science.

Des millénaires ont passé au cours desquels le paysan ignorait que le sol fût vivant. Les maladies des plantes et des animaux ne connaissaient d'autres remèdes que ceux de toujours, tirés des ressources de la ferme, de la nature ou de l'arsenal de quelque faiseur de miracle.

Dès la création des instituts de recherche, servis par des hommes enthousiastes, savants et praticiens, la situation s'est modifiée. Une fois gagnée la confiance des milieux agricoles, la cadence des transformations s'est accélérée. Les conquêtes de la science, dans tous les domaines de leurs applications, substituent l'initiative à la résignation, le sens du pouvoir et de la responsabilité personnels aux justifications nées de l'ignorance.

On ne saurait en vérité mieux répondre à la question posée plus haut. Le 34e Comptoir Suisse, dans une série de domaines où la science trouve des applications pratiques quotidiennes, a voulu innover encore en portant à la connaissance de ses centaines de milliers de visiteurs une information sérieuse et précise sur un plan évidemment nouveau.

Quant au *Pavillon du Brésil*, placé sous les auspices de S.E. le ministre du Brésil en Suisse, M. Francisco d'Alamo Lousada, il apportera un message économique précieux de l'immense territoire que constitue cette nation, dont la superficie égale la moitié de celle de l'Amérique du Sud et dépasse celle des Etats-Unis.

MOTS CROISÉS

Résultats du concours de juillet

Deux définitions seulement pouvaient donner lieu à quelques difficultés :

1. « Ampoules à la main » ou à la peau que le Larousse définit *cloches* et que chez nous l'on nomme *cloques*.

2. « Académie dont les membres sont absents » : torse (ou buste si le mot avait été donné par les autres lettres, ce qui n'était pas le cas).

Ces deux difficultés n'ont toutefois éliminé qu'un nombre restreint de concurrents.

Voici la liste des lauréats obtenue par voie de tirage au sort :

M. Dr Franken-Fiaux, Begnins.

M. J. Delaporte, Lucens.

M. J. Defrancesco, Lausanne.

M. Louis Chamorel, Gryon.

M. A. Magnin, Montreux.

Mme H.-J. Hoffer, Oron-la-Ville.

M. R. Gross, Lausanne.

M. Marcel Destraz, Lausanne.

M. Alf. Vuille, Pallens/Montreux.

Mme Fernand Perroud-Morier, Buchillon.

Mme M. Conod, Rolle-Gare.

M. Claude Pahud, Lucens.

* * *

Merci à M. Marcel Destraz qui nous dit être en train de préparer une « grille » en patois...

On se réjouit de la recevoir !

Hein ! que ce n'est pas facile d'en combiner une qui soit sans défaut ?

Merci également à Mme Marcel Dutoit qui, gagnante du concours de juillet, abonne un Vaudois 100 % — il s'en trouve encore heureusement — et qui, bien qu'habitant Genève, est resté très attaché à son canton et à son cher vignoble d'Epesses. Bienvenue à ce patoisant convaincu.

* * *

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 août, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.